



La taxe
d'apprentissage

**Investissez dans l'avenir
de votre entreprise**

École Nationale Supérieure
de Techniques Avancées





Une grande École d'ingénieur généraliste

Depuis sa création, ENSTA Paris dispense une formation scientifique et technique exigeante dans les domaines de la mécanique, des mathématiques appliquées, de l'informatique et de l'ingénierie systèmes afin de préparer les futurs ingénieurs à construire l'avenir des entreprises autour de grands enjeux comme le développement du numérique et de l'intelligence artificielle, la transition énergétique, les data sciences ou la sécurité. Ce positionnement est possible grâce à la qualité des relations très étroites qu'ENSTA Paris entretient avec le monde industriel en formation, recherche et innovation, au niveau national comme international et plus particulièrement dans les secteurs des transports, de l'énergie et de la défense.

Conformément à la réforme entrée en vigueur en 2020, ENSTA Paris est éligible au versement des 13% de la taxe d'apprentissage.

Votre soutien via la taxe d'apprentissage est précieux pour nous permettre de former les ingénieurs qui demain construiront l'avenir de votre entreprise.



PLUS DE **1000** ÉTUDIANTS
Cycle ingénieur
(parcours classique
ou par apprentissage),
master et doctorat compris



28 %
D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX
82 PARTENARIATS
À L'INTERNATIONAL



27 %
DE FEMMES



22 %
DE BOURSIERS



6
UNITÉS DE
RECHERCHE

- > CHIMIE ET PROCÉDÉS
- > INFORMATIQUE ET INGÉNIERIE DES SYSTÈMES
- > MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
- > MÉCANIQUE
- > OPTIQUE APPLIQUÉE
- > ÉCONOMIE APPLIQUÉE

CLASSEMENTS QS, L'ÉTUDIANT ET LE FIGARO ÉTUDIANT 2022

L'ÉCOLE EST RECONNUE COMME L'UNE DES TOUTES MEILLEURES ÉCOLES D'INGÉNIEURS :

Au niveau national, elle gagne 2 rangs par rapport à 2021 et se hisse à la 7^e place dans les classements L'Étudiant et Figaro étudiant. Au niveau international, elle se positionne avec l'Institut Polytechnique de Paris dans le top 50 du QS World University Rankings et 12^e dans le QS Graduate Employability Rankings.



Quelques chiffres clés sur le devenir des jeunes diplômés 2020

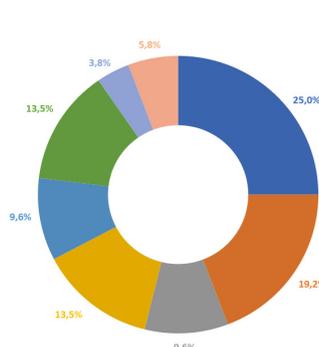


99%
TAUX D'EMPLOYABILITÉ
À 6 MOIS



28%
DES JEUNES DIPLÔMÉS
POURSUIVENT EN THÈSE

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS



- Technologies de l'Information et Ingénierie Système, sciences des données, IA
- Énergie et environnement
- Transports
- Autre activité de conseil, bureaux d'études, ingénierie
- Recherche-Développement scientifique et technique
- Activités financières, économiques et d'assurance
- Construction BTP
- Autres

6% des jeunes diplômés travaillent dans le domaine de la défense (domaine transverse à plusieurs secteurs)



Investir dans l'avenir de votre entreprise



"Éclairer, inventer et former à une ingénierie fondée sur l'excellence scientifique et technique augmentée par le numérique, pour accompagner les transformations des grands secteurs stratégiques, à la croisée des enjeux de souveraineté et des attentes fondamentales de la société", telle est la raison d'être qui nous anime.

Votre soutien via la taxe d'apprentissage est précieux pour nous permettre de former les ingénieurs qui demain construiront l'avenir de votre entreprise.

Élisabeth Crépon
Directrice générale d'ENSTA Paris

Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à ENSTA Paris ?

- Pour soutenir une formation scientifique d'ingénieurs de haut niveau au service de l'industrie
- Pour soutenir des projets pédagogiques innovants visant à garantir l'adéquation des formations avec les besoins des entreprises du point de vue des savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Pour prendre part à l'orientation de la formation des ingénieurs dont votre entreprise aura besoin demain
- Pour augmenter la visibilité de votre entreprise auprès de futurs ingénieurs de fort potentiel en lien avec votre politique de recrutement
- Pour appuyer une politique volontariste en faveur de la diversité et soutenir un fort engagement dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Que fait ENSTA Paris de la taxe d'apprentissage collectée ?

La taxe d'apprentissage collectée en 2021 par l'école a, entre autres, permis le financement de plusieurs actions :

- La mise en place de salles pour des enseignements hybrides combinant présentiel et distanciel
- Le développement d'une pédagogie visant à l'inclusion et à la réussite d'élèves issus de viviers de recrutement hors des filières classiques de CPGE (DUT, licence, prépas TSI)
- Un programme d'enseignement sur l'innovation, l'entrepreneuriat et l'intrapreneuriat, selon une méthode de pédagogie inversée où la conduite de projets d'innovation est confiée aux élèves
- Un projet étudiants intégrés dans la formation et tutorés par des entreprises
- Des actions de soutien à l'orientation professionnelle des élèves en collaboration avec les partenaires industriels
- Un programme d'accompagnement individuel, incluant du mentorat réalisé par des experts métier et du coaching par des professionnels de l'insertion professionnelle et du développement personnel, avec une attention particulière aux besoins des étudiants boursiers
- Des actions visant la valorisation des métiers ingénieurs auprès des jeunes femmes (concours de mathématiques au féminin, expositions, semaine de sensibilisation, etc.)
- Un programme de coaching au féminin de négociation salariale
- Un parcours de sensibilisation et formation des élèves et des personnels sur les sujets des violences sexistes et sexuelles
- Des actions de sensibilisation à la diversité et au handicap, avec un focus sur l'intégration professionnelle
- Un projet pédagogique qui introduit et rend obligatoire l'engagement étudiant citoyen, visant des actions en faveur de la diversité et de l'égalité

De nouvelles actions sont actuellement étudiées, pour une réalisation en 2022 avec le soutien de vos versements :

- Des formations visant le management inclusif, dans le cadre de la sensibilisation au handicap
- La professionnalisation du dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles



Informations sur le versement

• Que peut recevoir ENSTA Paris ?

Conformément à la législation entrée en vigueur en 2020, ENSTA Paris est habilitée à recevoir les 13% de la taxe d'apprentissage. La date limite pour le versement est le 31 mai 2022.

• Les 13% du solde de la Taxe d'Apprentissage en quatre points

- Obligation de flécher 100% des 13% vers des établissements d'enseignement
- Pas d'intermédiaire : versement des 13% directement aux « écoles »
- Catégorie unique pour les « écoles » : plus de catégories A, B, FD
- Date limite de versement des 13% au 31 mai 2022

• Comment verser la taxe à ENSTA Paris ?

- Le versement peut s'effectuer via la plateforme de paiement en ligne

La plateforme mise à disposition vous aide dans le calcul de votre taxe et vous donne la possibilité d'effectuer un paiement par virement, chèque ou carte bancaire. Elle nous permet de récolter toutes les informations nécessaires au suivi du dossier et à l'édition d'un reçu libératoire.

POUR EN SAVOIR PLUS,
CLIQUEZ ICI

- Vous pouvez aussi payer directement par chèque ou virement

Nous vous invitons à nous faire part de votre souhait de versement via le formulaire disponible sur notre site internet.

POUR EN SAVOIR PLUS,
CLIQUEZ ICI



Nom et adresse de l'établissement

École Nationale Supérieure de Techniques Avancées

828, boulevard des Maréchaux
91762 Palaiseau Cedex

N° UAI : 0912318A

Votre contact

Angélique Semet

Chargée de l'Insertion Professionnelle et des Partenariats Entreprises

Tél. : 01 81 87 19 26

angelique.semet@ensta-paris.fr

www.ensta-paris.fr
Suivez-nous

